

Extrait du site UGTG.org

url :   <http://ugtg.org/spip.php?article788>

Claudette Duhamel : Lettre au Procureur de la R  publique

- Dossier sp  cial LKP - Pa manny   Domota ! -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 11 mars 2009

Mis    jour le : samedi 21 mars 2009

UGTG.org

Lettre au Procureur de la République française à Pointe à Pitre

Monsieur le procureur de la République

Ainsi vous avez décidé d'ouvrir une enquête à l'encontre de Monsieur Elie DOMOTA porte parole du LKP au motif qu'il aurait commis le délit de provocation à la haine raciale pour avoir indiqué que les patrons qui refusent de signer l'accord salarial accordant 200 euros aux salariés qui perçoivent des bas salaires doivent quitter l'île et qu'il ne laisserait pas une bande de blacks établir l'esclavage en Guadeloupe.

Votre décision qui intervient à l'issue d'une grave particulièrement dure et pénible pour les travailleurs guadeloupéens, et alors que les gros patrons blancs refusent obstinément de signer un accord arraché de haute lutte, me semble procéder d'un insigne mépris à l'égard du peuple de la Guadeloupe et risque de constituer une caution au comportement éminemment raciste de cette caste blanche qui s'vit en Martinique et en Guadeloupe.

Monsieur le procureur de la République, vous ne pouvez ignorer ni contester cette vérité connue maintenant de toute la planète, à savoir que ceux que les martiniquais et guadeloupéens appellent les blacks constituent le regroupement de descendants de français esclavagistes qui vivent entre eux, se marient entre eux, refusent de se mêler biologiquement et socialement aux populations non européennes pour préserver la pureté de leur race au point d'exclure de leur « communauté » tout membre qui aurait enfreint cette règle.

De manière libérale ce que vous appelez la « communauté blanche » s'est coupée du reste de la population qu'elle ne fréquente pas et vit principalement dans une partie de l'île de la Martinique sur le territoire de la commune du Français appelé Cap Est, ou, pour reprendre les termes de HUYGUES DESPOINTES, « Black land ».

Retranchés dans leur ghetto luxueux les blacks possèdent la majeure partie des richesses des deux pays Martinique et Guadeloupe. Ainsi à titre d'exemple, le groupe de Monsieur Alain HUYGES DESPOINTES détient 80 % des parts de marché dans le secteur de la production agro alimentaire dans ces deux pays, ce qui lui permet de pratiquer des prix prohibitifs tout en versant aux travailleurs martiniquais et guadeloupéens des salaires de misère.

C'est donc cette caste qui depuis près de quatre siècles s'est constituée et fonctionne sur un mode raciste, que vous entendez protéger de la « haine raciale ».

Alors qu'en France votre gouvernement nomme des ministres à l'intégration et fustige tous les étrangers principalement les africains caribéens parmi lesquels se trouvent ceux que vous appelez « domiens » qui refuseraient d'intégrer, voilà que non seulement vous tolérez le comportement inadmissible de ces gens dans nos pays mais entendez de surcroît les protéger en tant que tels.

Monsieur le procureur il y a des limites à ne pas dépasser et je crois honnêtement qu'en votre qualité de représentant de la société française, vous êtes en train de les franchir.

Dois-je vous rappeler que le racisme est d'abord et avant tout la théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, ainsi

qu'Euros" son droit de dominer les autres.

C'Euros"est exactement cette théorie qu'Euros"appliquent les membres de la caste béké et que leur patriarche, a si bien rappelé dans l'Euros"mission diffusée sur CANAL + intitulée « les derniers maîtres de la Martinique ».

Aucun membre de cette caste même ceux qui ont mis en place l'Euros"association « Tous créoles » ne peut venir dire le contraire : alors qu'Euros"ils ne représentent pas 1% de la population ils se marient tous à l'Euros"intérior de leur caste et à défaut aux fins d'Euros"éviter les méfaits de la consanguinité avec des conjoints qu'Euros"ils vont chercher en Europe.

Un racisme biologique, social et visceral qu'Euros"est à la racine triste mais incontournable des békés que votre Etat cautionne et entretient depuis plus de 4 siècles nonobstant les récentes poursuites que vous exercez contre le sieur HUYGUES DESPOINTES et qui ne sont que poudre aux yeux dans la mesure les effets se voient d'Euros"embellies annulées par les poursuites que vous exercez contre Elie DOMOTA lequel ne fait pourtant que dénoncer ce racisme.

Le comportement actuel des gros patrons békés (qui dominent au sein du MEDEF Guadeloupe), consistant à refuser l'Euros"accord salarial après que les guadeloupéens se soient sacrifiés durant plus de 6 semaines pour obtenir cette augmentation de salaire, relève de l'Euros"arrogance coutumière des békés qui n'Euros"ont que mépris envers les travailleurs guadeloupéens et martiniquais qu'Euros"ils ont toujours considérés comme des non humains, des âtres à créer à soumettre à leur culture afin de les empêcher d'Euros"être eux mêmes.

Ce refus de signer cet accord est aussi un moyen pour eux de prouver leur supériorité raciale, économique et social et partant de faire savoir à ces nâgres mais aussi au représentant de l'Euros"Etat français qui a signé l'Euros"accord, qu'Euros"ils sont les seuls et véritables maîtres de la Guadeloupe et de la Martinique.

C'Euros"est ce même état d'Euros"esprit qui leur a fait croire qu'Euros"en pleine grève générale contre la vie chère en Martinique il pouvaient se permettre d'Euros"organiser une contre manifestation en prenant la capitale d'Euros"assaut avec leurs tracteurs et leurs 4x4 en guise de chars d'Euros"assaut.

Le peuple martiniquais leur a fait comprendre que même s'Euros"ils considéraient toujours les martiniquais comme moins que des macaques à peine créolisés, il savait en de telles circonstances se défendre. Et grâce à la détermination du petit peuple des quartiers défavorisés, ils n'Euros"ont pas pu entrer dans le centre ville de la capitale et ont dû regagner leur béké land.

Comment ne pas dénoncer de tels comportements de la part de békés qui en situation de monopole et d'Euros"oligopoles savent pertinemment qu'Euros"en pratiquant des salaires de misère : ils affament les nâgres reproduisant les méthodes de leurs ancêtres esclavagistes.

En toute objectivité il faut bien admettre que leur comportement actuel consistant à refuser catégoriquement de signer un accord qui aurait permis à des pères et des mères de famille de békéficier d'Euros"un surplus de revenus pour nourrir leurs enfants relève du racisme et du mépris envers nos deux peuples.

Elie DOMOTA a donc entièrement raison de dénoncer ce racisme et de dire que ce refus équivaut à rétablir l'esclavage dans la mesure où aucun être humain ne peut vivre décemment avec les salaires ridiculement bas servis par les banques dans un pays où la vie est en moyenne 100 % plus chère qu'en France.

Comment un SMICAR guadeloupéen travaillant dans le Carrefour du groupe Bernard Hayot, peut-il apporter à ses enfants les aliments nécessaires à leur croissance quand quatre yaourts coûtent plus de 7 euros, qu'une bouteille de lait plus d'un euro, un petit paquet de beurre de 250 grammes près de 3 euros ?

Dans les familles nombreuses guadeloupéennes les enfants n'ont pas droit tous les jours au lait au beurre et encore moins au yaourt.

Sans doute que pour les banques les négres quand ils sont de conditions modestes ne devraient peut-être pas consommer de telles dépenses réservées à ceux que l'Etat alloue 40 % de prime de vie chère et qui de plus en plus ne peuvent même plus les acheter.

Accepter cela est cautionner les comportements discriminatoires et raciaux des banques.

Poursuivre Monsieur Elie DOMOTA parce qu'il met le doigt sur ces comportements révoltants de la complicité pure et simple avec de telles pratiques.

Monsieur le Procureur, si vous avez un minimum de respect pour notre peuple ou pour le genre humain tout court vous deviez poursuivre, non pas Monsieur Elie DOMOTA, mais l'ensemble des membres de cette caste bancaire pour pratiques ancestrales et quotidiennes de discriminations raciales à l'égard des martiniquais et des guadeloupéens.

Quoi qu'il en soit, je tiens à vous préciser que si des poursuites devaient être effectivement déclenchées contre cet homme vous provoquerez la mobilisation des milliers des derniers damnés de la terre que sont nos deux peuples unis pour venir vous dire qu'ils sont totalement d'accord avec les propos de Monsieur Elie DOMOTA.

Rappelez-vous Monsieur le Procureur que dans un de ses discours prononcé en 2007 votre président de la République Monsieur Nicolas SARKOZY a dit aux étrangers vivants déjà dans des conditions difficiles sur le sol français « aimez la France ou partez » sans faire l'objet de critique alors que dans ce cas de figure il aurait dû être fustigé puisqu'à l'inverse des banques qui refusent de se mêler au martiniquais par racisme, ces étrangers sont bien souvent rejetés, victimes d'ostracisme ce qui les empêche de s'intégrer c'est-à-dire d'aimer la France.

Monsieur Elie DOMOTA, lui a plaidé la cause des plus défavorisés en disant aux patrons racistes et ségrégationnistes de Guadeloupe « signer cet accord ou quitter le pays autrement dit accorder aux guadeloupéens les plus démunis un minimum vital ou partez.

Et il a parfaitement raison car le peuple guadeloupéen n'aurait pas fait 44 jours de grève avec une détermination exemplaire pour retourner au travail et percevoir des patrons bancaires le même salaire de misère.

Si vous le poursuivez vous devrez par souci d'équité et d'égalité de tous devant la loi

poursuivre l'ensemble des martiniquais qui ont chanté et chantent dans la rue en parlant des blacks « une bande de blacks profiteurs, voleurs nous les mettrons dehors »

Les guadeloupéens et les martiniquais savent que votre Etat répugne à poursuivre et à condamner les membres de cette caste bien protégée, l'affaire du sieur MARRAUD DESGROTTES est là pour nous le rappeler, mais gardez vous pour autant de franchir des limites qui ne feraient que révéler la complicité terrible existant entre l'Etat français et les blacks.

D'ailleurs vous faites injure à notre intelligence en prétendant voir dans les propos d'Elie DOMOTA une incitation à la haine raciale. Aussi, prenez garde monsieur le procureur de ne pas allumer les feux de la colère de nos deux peuples en voulant à tout prix salir DOMOTA pour venger les blacks qui ont démontré qu'ils n'avaient pas changé d'un pouce durant des siècles et qu'ils étaient aussi racistes que ces blancs du sud des Etats-Unis qui traitent le président noir des Etats-Unis Barak OBAMA de macaque.

« Tant va la cruche à l'eau à l'eau ! » et cette cruche y va depuis bientôt 5 siècles.

C'est au nom de vos principes républicains et de la déclaration universelle des droits de l'homme que je vous invite à mettre un terme à toute velléité de poursuites judiciaires à l'encontre de Monsieur Elie DOMOTA.

Souvenez vous Monsieur le Procureur : En 1848 après avoir aboli l'esclavage, l'Etat français au lieu d'indemniser les victimes de ce viol permanent du corps et de l'esprit a tout fait pour réparer l'esclavage, a payé les criminels pour la perte de leurs biens » estimant dans la droite ligne du code noir que nous étions pas des humains mais des objets qui pouvaient être achetés des mains des colons. C'est avec ces fonds et notre labeur payé au rabais que les blacks ont bâti leur fortune pendant que nous étions maintenus dans un quasi esclavage compensé par des aides publiques d'un Etat français complice.

Votre démarche actuelle me donne à penser que vous entendez toujours et une fois de plus poursuivre les victimes du racisme et leur demander d'indemniser les blacks tout simplement parce qu'ils entendent mettre fin à la profitation exercée sur eux par ces descendants d'esclavagistes.

161 ans après le décret d'abolition de l'esclavage la situation est en train de changer et le peuple guadeloupéen n'acceptera pas que vous veniez user de votre pouvoir de poursuite pour apporter un soutien aux membres de la caste black.

Le peuple vous dit Suffit ! Nous avons les yeux ouverts !

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de mes salutations de frère en lutte contre l'esclavagisme et le colonialisme.

Claudette DUHAMEL, Avocat

Fort de France,
le 9 mars 2009

Les articles de cet auteur :

- [-] [La Martinique : une terre de violence et d  euros™arbitraire absolus](#)
- [-] [Pourquoi nous ne saurions comm  morer le 22 M  ‰ avec les descendants des esclavagistes](#)